

Procès-Verbal de la Réunion de Bureau du 07 juin 2015

Membres présents : Thierry BARDAUD, Séverine BARDAUD, Olivier GEORGES

Membre absent et excusé : Régis PILLON

La réunion débuta à 13h15.

1) Retour sur le Gala :

Retour sur l'organisation de la journée et notamment sur les critiques et remarques émises par nos membres.

- Tournoi =

Pour ce qui est du tournoi de football, il faudrait que l'Association Lex Sportiva suive de plus près les différentes démarches effectuées notamment en rapport avec les réservations de terrains et la mise à disposition des différents locaux (vestiaires...).

Les démarches relèvent toujours de la responsabilité de la faculté.

L'Association dotera les prochaines éditions du matériel suivant : un jeu de maillot (ou chasubles), un ballon de football ainsi qu'un sifflet.

Elle fera le nécessaire pour mettre à la disposition des personnes présentes des bouteilles d'eau.

- Soirée de Gala =

On considère les critiques émises en rapport avec le restaurant justifiées. La prestation n'était pas à la hauteur du groupe présent. Il existait une vraie volonté de marquer le coup. Nous reviendrons à des options plus classiques pour les prochaines éditions (formules, à l'instar de ce qui est retenu pour le dîner de fin d'année).

La soirée a représenté un coût définitif de 200€ pour l'Association.

2) Partenariat avec le Master :

- Participation de notre Association et de nos membres =

Concernant la question de notre présence au sein des Jurys de sélection pour la prochaine promotion, aucun retour ce jour de la part du corps enseignant. Une relance est prévue dans le courant de la semaine. Il convient de préciser que nous ignorons la date retenue.

Il est utile d'aborder la question de la prise en charge du trajet par la faculté. Dans l'hypothèse où il n'y aurait aucune prise en charge par l'université, l'Association prendra à ses frais les trajets effectués par les membres retenus.

Concernant la question relative aux interventions, aucun retour de la part de nos membres. Le Bureau souhaite que les retours d'expérience puissent se développer dans le courant de l'année suivante avec d'éventuelles visites de sites ou lieux de travail. Le mois de décembre, et plus particulièrement le vendredi précédant le dîner de fin d'année, serait le moment le plus opportun.

- Points Divers =

L'Association ne donnera pas suite à la commande de l'ouvrage « Droit du Sport » du L.D.S. Le Bureau s'engage à détruire les chèques reçus et à rembourser les personnes qui avaient réglé par virement.

Nous sommes d'avis de refaire un point sur la Taxe d'Apprentissage. Une nouvelle communication devrait avoir lieu courant septembre ainsi qu'avec les demandes d'adhésion.

3) Tournoi Inter-Masters :

- Données générales sur l'événement =

La date retenue est le samedi 05 septembre 2015. Notre Association aura à sa disposition la salle Charpy ainsi qu'un terrain synthétique de 09h à 18h pour la somme globale de 490€.

Le tarif retenu pour les équipes participantes est de 25€ par équipe enregistrée. Pour rappel, il y aura trois tournois (football masculin et féminin, basketball mixte) et cinq Masters participants.

Le Bureau se fixe un budget maximum de 1200€, après recettes.

Pour rappel, la buvette est assurée par l'occupant habituel du complexe.

- Chantiers =

Il existe d'emblée la question des partenariats et de la couverture assurantielle de l'événement. On aurait un engagement de la part de droitdusport.com. Pour ce qui est de l'assurance, Thierry s'engage à demander des devis auprès des établissements bancaires.

Olivier s'engage à rechercher des partenaires de son côté.

D'un point de vue humain, des discussions avec Anouk CHUTET, Joris BARBOTTIN et Paul SAUVAGE sont prévues afin de convenir des missions et rôles de chacun. Le tout sera piloté par Séverine. Nous restons dans l'attente de connaître les disponibilités des uns et des autres.

D'un point de vue matériel, il faut se doter des biens et services suivants : trophées, maillots de basketball, flocage spécial pour les maillots de football et basket, affiche (relancer Régis sur ce point afin de trouver un devis de la part d'un graphiste) ainsi qu'une playlist.

Séverine rappelle que nous pouvons avoir à notre disposition une sono. Il faudra vérifier si Charléty ne peut pas nous mettre à disposition des micros supplémentaires, voire du matériel qui pourrait nous être utile. Nous disposerions également d'une trousse de secours.

D'un point de vue financier, Thierry propose le crowdfunding. Nous devons cependant trouver des idées de contreparties. Nous sommes à l'écoute de nos membres !

- Perspectives =

L'association Méditerranéenne du Sport (créée par des anciens du Master de NICE) propose de nous accompagner dans l'organisation de l'événement. L'assistance proposée pourrait se traduire par l'arrivée d'un (nouveau) partenaire, voire par la mise à disposition de matériel. L'aide proposée permettra à ladite association d'avoir la qualité de "collaborateur" dans l'organisation de l'événement.

4) Divers :

- Newsletter =

La prochaine sera diffusée en juin avec l'interview de Julien HABBOUCHE. Le Bureau est d'accord pour intégrer la Newsletter sur le site <http://laboratoire-droit-sport.fr/>.

- Site Internet =

Début des Fils Rouges avec une mise à jour mensuelle de prévu. La première figure déjà sur le site.

De nombreuses modifications de pure forme sont opérées.

Les modifications futures :

- Sur la page d'accueil, remplacer le logo en rapport avec l'ouvrage « Droit du Sport » par celui du L.D.S. ;
- Mise à jour prochaine du message figurant dans l'onglet « Mot du Président » ;
- Sur le lien <http://laboratoire-droit-sport.fr/tournoi-mds/>, il convient de mettre à jour le logo ainsi que l'indication propre au compte à rebours.

- Nouvelle page créée avec les logos des structures professionnelles employeuses.

- Annuaire =

Séverine confirme la mise à jour progressive de ce dernier. Une nouvelle diffusion pourrait avoir lieu courant septembre ainsi que d'éventuelles relances pour connaître la situation actuelle de chaque ancien.

Fin de la réunion à 14h30.

Le Président

Thierry BARDAUD

Le Secrétaire

Olivier Georges